

Réf: Dossier 399961

Avis de constitution

SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSPORT RAPIDE »

Siège ABIDJAN-PORT-BOUET NON LOIN DU ROND
POINT D'ANANI, Lot 480, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSPORT
RAPIDE »

Objet : TRANSPORT DES BIENS ET PERSONNES-
TRANSPORT DE MARCHANDISES-
COMMERCE GENERAL.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN
LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT,
TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-PORT-BOUET NON LOIN DU ROND
POINT D'ANANI, Lot 480, Ilot 18

Dirigeant(s) M MEITE KARAMOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03712 du 03/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21016/GTCA/RC/2025 du 03/04/2025

